



Le dimanche 3 octobre 2021 à 16h15

***Maison paroissiale Notre Dame d'Espérance
47 rue de la Roquette – 75011 Paris***

***"Évolution, enjeux et défis pour deux leaders de
la rencontre entre Juifs et Chrétiens,
aujourd'hui en France."***

**Dialogue entre Stéphanie Dassa, Directrice de projets au CRIF,
et le Père Christophe Le Sourt, Directeur du Service National
pour les Relations avec le Judaïsme.**

..... *N'hésitez pas à diffuser largement l'invitation autour de vous !*

Pour les participants en présentiel

La Paroisse Notre Dame de l'Espérance est heureuse de nous accueillir en plein centre de Paris, 47 rue de la Roquette dans le XI^{ème} arrondissement.
Le nombre maximum de participants autorisés respectera la réglementation sanitaire en vigueur (PASS, masque).

Pour les participants à distance

Nous utiliserons comme pour nos cycles de conférences l'application ZOOM. Un lien permettant de se connecter sera mis 24h avant la réunion sur le site de l'association : www.davar.fr

DAVAR 12, Allée Georges Pompidou • 94 300 Vincennes • 01 43 74 55 52 • info@davar.fr

L'Assemblée Générale de DAVAR se tiendra ce même jour à partir de 15h au même lieu : Rapport moral, rapport financier, renouvellement du Conseil d'Administration.

Cette année, exceptionnellement, le droit de vote sera attribué aux cotisants de 2020 et de 2021 ; pour autant, merci à ceux qui ne se seraient pas encore acquittés de la cotisation 2021 de le faire rapidement.

Cotisation 2021 :

**individuelle : 26 euros, couple : 37 euros, bienfaiteur : à partir de 50 euros.
Réduction à 13 euros pour étudiants, chômeurs, difficultés financières**

Vous pouvez soit régler directement le jour de l'AG, soit par chèque à l'ordre de DAVAR, envoyé à l'adresse de DAVAR, soit par le biais du site d'Helloasso :

<http://www.helloasso.com/associations/davar/adhesions/davar-adhesion-2021>

Nous vous rappelons que le montant de la participation à Helloasso, incluse par défaut, peut être modifié ou ignoré.

Nota : l'association délivrera une attestation fiscale pour toute don à partir de 50 €

✂ **Pouvoir** à remplir, signer et nous renvoyer (si vous ne pouvez pas participer à l'AG)

.....

Je, soussigné

autorise

à me représenter à l'Assemblée Générale de DAVAR, le 3 octobre 2021.

signature